

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Mardi 20 février 2018 à 20h00
à la salle communale Lachenal
(rte de Saint-Loup 12, salle du bas)

**La commune de Versoix est pressentie
pour accueillir une décharge de mâchefers
sur une zone agricole et forestière**

L'Etat a désigné trois sites pour conduire des investigations géologiques et techniques complémentaires afin de désigner le site définitif.

Celui de Versoix en fait partie.

Vos élus s'opposent à ce projet et prônent des solutions alternatives de traitement des mâchefers et autres résidus plutôt que celle d'une décharge à ciel ouvert.

Des actions doivent être entreprises et nous avons besoin de vous.

Une pétition, soutenue par les Autorités communales, circule auprès des Associations politiques versoisiennes. Réunissons nos forces et faisons entendre nos voix.

Faites-le savoir autour de vous
Nous sommes TOUS concernés
Venez nombreux participer à cette soirée

NOUS COMPTONS SUR VOUS